

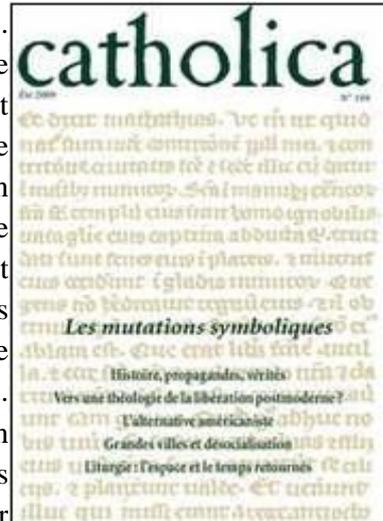
Revue Catholica

Revue de réflexion politique et religieuse

Numéro 104 : Les mutations symboliques

Gilles Dumont , le mardi 14 juillet 2009

Une société n'est pas dirigée et éduquée que par la loi, mais encore par toute une série de signes symboliques et de conditions qui la façonnent, et qui se superposent au cadre législatif, même si celui-ci en constitue l'un des instruments préférentiels, ou tout au moins le plus visible. Pour reprendre la terminologie de Montesquieu, « plusieurs choses gouvernent les hommes : le climat, la religion, les lois, les maximes du gouvernement ; les exemples des choses passées, les mœurs, les manières ; d'où il se forme un esprit général qui en résulte » (l'Esprit des lois, Livre XIX, ch. 4). Toute organisation sociale se manifeste par une série de signes visibles, en même temps que ces signes constituent des instruments de son unité. La séparation entre le public et le privé est la grande réussite du libéralisme, au sens philosophique élaboré au début du processus moderne, et qui imprègne ce qu'il est convenu d'appeler l'Occident. Cette séparation et son acceptation jusque dans l'esprit de ceux qui prétendent lui être opposés est sans doute sa plus belle réussite : l'utilité publique d'un côté, les valeurs propres aux individus de l'autre. L'intégration à peu près universelle de cette séparation arbitraire entre l'individuel et le social rend très difficile l'appréhension et plus encore, l'analyse de l' « esprit général » qui émane de l'organisation sociale en même temps qu'il contribue à son maintien, d'autant plus efficacement que cet « esprit », même ressenti comme une fatalité, est partout et nulle part, semblant relever de la nature des choses ou des malheurs du temps. Si les lois perverses sont immédiatement identifiables, il n'en va pas de même du vaste système de signes qui les précèdent et les prolongent. L'ordonnancement de la société temporelle médiévale vers sa fin éternelle se traduit non seulement par la haute densité des cathédrales, des églises et des monastères, mais aussi par l'organisation des villes autour de ces édifices, par un rythme de vie organisé en fonction du rythme liturgique, en même temps que le développement de cette liturgie et de la vie ecclésiastique prend en compte le rythme de la société dans laquelle elle s'insère et qu'elle irrigue. Dans les sociétés traditionnelles, on retrouve également cette organisation de l'espace et du temps social autour de l'organisation religieuse, qui la structure et lui donne son orientation générale et sa verticalité.



Cette imbrication très forte entre l'organisation de la Cité et sa structuration religieuse n'a pas été remise en cause par le processus de sécularisation : car la modernité politique a voulu se constituer elle-même en religion de substitution, en reprenant à son compte, et dans une fonction exclusivement séculière, les rites religieux et sociaux qui la précédaient. Les liaisons symboliques

n'ont pas été, tout au contraire, supprimées par la modernité : on pourrait même dire que le recours à des rites sociaux a, à l'inverse, été accru par elle, mais avec une signification et une fonction toute différente. Les rites et symboles sociaux sont en effet conçus, à l'instar des tentatives initiales de reconstruction du calendrier révolutionnaire, comme autant de moyens de maintenir artificiellement une unité sociale dépourvue de fondement commun.

[Découvrez le sommaire détaillé du numéro 104](#)

Le mardi 14 juillet 2009 à 19:36 . Classé dans